

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 17 juin 2025

Date de convocation : le 10 juin 2025

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h41 et levée à 19h16

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 23
- Ayant pris part au vote : 23
- Ayant donné procuration : 2

G.B.M : BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; GAGLIOLO Lorine ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; NAPPEZ Anthony ; OUDET Alain suppléant de M. Emmanuel CRETIN ; POUJET Yannick ; TERZO André ; VIPREY Maryse suppléante de M. Denis JACQUIN

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; STADELMANN Jean-Claude

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JANNIN Jean-Pierre suppléant de M. Vincent FIÉTIER ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MICHEL Marie-Thérèse

C.C.L.L : COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; NICOLET Mickael

C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Franck LAIDIÉ

Procuration de vote :

Mandant : DUSSAUCY Nadine ; HUOT Daniel

Mandataire : BOUSSET Jean-Marc ; NAPPEZ Anthony

*ÉCO-CENTRES***MARCHÉ GLOBAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS
DES ÉCO-CENTRES (2026 – 2029)**

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude STADELMANN, Vice-Président.

Les marchés pour la prise en charge et le traitement des déchets issus des éco-centres arrivent à échéance le 31 décembre 2025. Il convient de lancer une nouvelle consultation (plusieurs lots) pour la période 2026/2029.

Les prestations de traitement des déchets comprendront également la mise à disposition de bennes et/ou de contenants adaptés par type de déchet, leur transfert jusqu'à une unité de traitement agréée (soit proposée par le candidat, soit imposée par le SYBERT) et le traitement effectif des déchets (valorisation matière, recyclage, valorisation énergétique, ...).

La procédure proposée est celle de l'appel d'offres ouvert ; les marchés seront à bons de commande avec maximum.

La consultation est proposée selon 21 lots :

- Lot 1 : traitement du bois -
- Lot 2 : traitement des gravats et des inertes
- Lot 3 : traitement des papiers/ cartons en bennes
- Lot 4 : traitement des encombrants valorisables à l'ITM (Installation de Tri Massification) du SYBERT
- Lot 5 : traitement des encombrants valorisables énergie à l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique des déchets) du SYBERT
- Lot 6 : traitement des déchets à base d'amiante lié
- Lot 7 : traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - hors REP
- Lot 8 : traitement de l'huile végétale (huile de friture)
- Lot 9 : traitement de l'huile minérale (huile de vidange)
- Lot 10 : traitement des batteries
- Lot 11 : broyage des végétaux (déchets verts) sur les plateformes de stockage
- Lot 12: traitement des végétaux (déchets verts) (gestion en bennes)
- Lot 13: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre d'AMANCEY
- Lot 14: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de THISE-CHALEZEULE
- Lot 15: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre d'ARC ET SENANS
- Lot 16: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre d'EPEUGNEY
- Lot 17: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de LAVANS-QUINGEY
- Lot 18 : traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de PLACEY-NOIRONTE

- Lot 19: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de SAINT-VIT
- Lot 20: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de THORAISE
- Lot 21: traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de Besançon-TILLEROYES

Les marchés sont proposés, chacun, avec une durée initiale de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2026, soit jusqu'au 31 décembre 2027 ; ils seront reconductibles 2 fois 1 an, soit une durée totale de 4 ans, jusqu'au 31 décembre 2029.

Le montant maximum de chacun des lots, par période - qui intègre une augmentation prévisionnelle des tonnages et des coûts de l'ordre de 10%, ainsi que la mise en exploitation du futur éco-centre d'Ornans) est la suivante :

Lot	Objet	Estimation annuelle des tonnages	Montant maximum période 1 (2 ans)	Montant maximum période 2 (1 an)	Montant maximum période 3 (1 an)	Montant maximum durée du marché
1	Traitement du bois	1 529	390 000	195 000	195 000	780 000
2	Traitement des gravats et des inertes	11 069	550 000	275 000	275 000	1 100 000
3	Traitement des papiers/ cartons en bennes	1 722	520 000	260 000	260 000	1 040 000
4	Traitement des encombrants valorisables à l'ITM du SYBERT	1 411	220 000	110 000	110 000	440 000
5	Traitement des encombrants valorisables énergie à l'UVE du SYBERT	2 488	400 000	200 000	200 000	800 000
6	Traitement des déchets à base d'amiante lié	23	24 000	12 000	12 000	48 000
7	Traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - hors REP	139	300 000	150 000	150 000	600 000
8	Traitement de l'huile végétale (huile de friture)	23	10 000	5 000	5 000	20 000
9	Traitement de l'huile minérale (huile de vidange)	86	10 000	5 000	5 000	20 000
10	Traitement des batteries	52	10 000	5 000	5 000	20 000
11	Broyage des végétaux (déchets verts) sur les plateformes de stockage	14 325	700 000	350 000	350 000	1 400 000
12	Traitement des végétaux (déchets verts) (gestion en bennes)	4 830	800 000	400 000	400 000	1 600 000
13	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre d'AMANCEY	321	10 000	5 000	5 000	20 000
14	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de THISE-CHALEZEULE	3 233	90 000	45 000	45 000	180 000
15	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre d'ARC ET SENANS	286	8 000	4 000	4 000	16 000
16	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre d'EPEUGNEY	374	8 000	4 000	4 000	16 000
17	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de LAVANS-QUINGEY	549	15 000	7 500	7 500	30 000
18	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de PLACEY-NOIRONTE	2 298	60 000	30 000	30 000	120 000
19	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de SAINT-VIT	2 311	60 000	30 000	30 000	120 000
20	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de THORAISE	1 645	50 000	25 000	25 000	100 000
21	Traitement des végétaux (déchets verts) issus de broyage – éco-centre de Besançon-TILLEROYES	3 311	80 000	40 000	40 000	160 000

Il est proposé d'ouvrir la consultation aux variantes, pour tous les lots, afin de permettre aux candidats de proposer au SYBERT des solutions permettant une massification de certains flux.

À l'unanimité, le Comité Syndical valide les termes de la consultation sur 21 lots de traitement des déchets issus des éco-centres sur 2026-2029, détaillés ci-dessus et autorise Monsieur le Président ou son représentant pour signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces marchés, après attribution par la CAO.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
Franck LAIDIÉ

